

2100Textile

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

Siège social : 70 rue Marcel Dassault, Boulogne Billancourt (92100)

RCS 984 410 266 Nanterre

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRISES PAR ACTE SOUS SEING
PRIVE EN DATE DU 02 MAI 2025**

Le 02 mai 2025 à Boulogne

M. Stéphane Durupty associé unique de la société 2100Textile, société par actions simplifiée au capital de 1.000 € dont le siège social est 70 rue Marcel Dassault, Boulogne Billancourt (92100) immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 984 410 266 (la **Société**)

A PRIS LES DECISIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT, PAR ACTE SOUS SEING PRIVE COMME LE PERMET L'ARTICLE 18.2 DES STATUTS DE LA SOCIETE :

- Modification statutaire
- Pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION

Modification des statuts

L'Associé Unique

Décide de modifier l'article 8 des statuts de la Société comme suit :

« Le capital social est fixé à la somme de mille (1.000) euros.

Il est divisé en mille (1.000) actions de un (1) euro de valeur nominale chacune (les Actions), intégralement souscrites et libérées ».

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

SECONDE DECISION

Pouvoirs

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité relative aux présentes.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal

Fait à Boulogne, le 02 mai 2025

STEPHANE DURUPTY

